



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 8 mars 2023
19 h 30
Ordre du jour

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Lacolle : Règlement RU 2021-0204-02.
B) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlements 2022-185-28, 2022-289 et 2023-290.
C) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 2174 et 2188.
- 1.1.2 Règlement de contrôle intérimaire (RCI)**
- A) Règlement de contrôle intérimaire 573 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu : Adoption.
- 1.2 Urbanisme - Divers**
- 1.2.1 Nomination des membres du comité consultatif agricole (CCA) (5 représentants de l'UPA, 1 représentant des citoyens et 4 élus incluant le préfet).
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Alliance pour la solidarité et l'inclusion - Volet logement : Projets « Un logement pour tous » et « Intervenants en hébergement temporaire d'urgence ».
- 2.2 Signature innovation : Autorisation à procéder à l'appel d'offres visant la définition économique du terme LPAI, l'inventaire des entreprises dans le domaine et la nomenclature des stocks stratégiques envisageables dans le territoire.
- 2.3 OMH-HR - Service d'aide à la recherche de logement (SARL) : Aide financière.
- 3.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
- 3.1 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles : Demande d'inscription au Programme.
- 3.2 Compensation pour l'élimination des matières résiduelles : Distribution.
- 4.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 4.1 Rapport annuel d'activités/AN 5 : Adoption.
- 5.0 FONCTIONNEMENT**
- 5.1 Finances**
- 5.1.1 Liste des comptes.
5.1.2 MMQ : Renouvellement du contrat d'assurances (63 153,51\$) (+8 463\$).
- 5.2 Divers**
- 5.2.1 Demandes d'appui :
- A) FRR Volets 3 et 4 : Prolongation de délais.
B) Démarches relatives à l'assurabilité des immeubles patrimoniaux.

6.0 **ÉVALUATION**

6.1 Autorisation à l'engagement d'une ressource au poste d'adjoint à l'évaluateur.

7.0 **VARIA**

7.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

8.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 12 avril 2023.